

Le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace recrute un(e) médiateur/trice en faune sauvage spécialisé(e) dans les chiroptères

Le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA) est une association à but non lucratif qui a pour objet de promouvoir la connaissance et la protection des mammifères sauvages et de leurs habitats en Alsace. Ses actions se développent selon trois grands axes : la connaissance, la protection et la sensibilisation.

CONTEXTE DE L'EMBAUCHE

Le pôle de Médiation Faune Sauvage (Pôle MFS) existe depuis 2008. C'est un service commun au GEPMA et à la LPO Alsace (Ligue pour la Protection des Oiseaux).



Le pôle MFS répond à toute personne confrontée, en milieu urbain ou rural, à des situations impliquant des animaux sauvages : de la simple demande d'information sur un animal ou son comportement, à des situations de problématiques de cohabitation avec la faune et de destruction d'espèces protégées ou de leurs habitats. Il apporte également des conseils aux découvreurs d'animaux sauvages en détresse.

Les solutions sont majoritairement apportées par mail et téléphone (envoi de documentation, conseils personnalisés...) parfois via les réseaux sociaux. Il est également nécessaire d'effectuer des déplacements sur le terrain (secteur Alsace).

Le/la médiateur/trice faune sauvage apporte des réponses aux problématiques liées à la cohabitation entre l'activité humaine et la faune sauvage, ses habitats, les milieux naturels ou anthropiques à travers la sensibilisation et l'accompagnement des particuliers, collectivités, professionnels.

Il/elle anticipe, prend en charge et tente de résoudre les conflits. Le cas échéant il/elle peut aussi porter un constat d'échec et participer à l'instruction de contentieux avec la mission juridique.

Il/elle participe à la diffusion de la connaissance en matière de biodiversité, apporte des conseils et propose des solutions concrètes pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines et en particulier en milieu urbain (bâti, parcs et jardins).

→ Le poste proposé répond à une augmentation de la charge de travail au pôle MFS de Rosenwiller en raison de l'augmentation des sollicitations en lien avec la thématique "chauves-souris".

MISSIONS

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration du GEPMA et de la Responsable du pôle médiation faune sauvage de la LPO Alsace et du GEPMA, en lien étroit avec les équipes salariées et les bénévoles, le/la médiateur/trice faune sauvage se verra confier les missions suivantes :

- Conseiller et accompagner le grand public, les entreprises et les collectivités sur la cohabitation avec les chauves-souris,
- Intervenir sur site, si la situation le nécessite (avec potentiellement le besoin de manipuler des animaux en détresse),
- Anticiper les situations conflictuelles et proposer des procédures de médiation,
- Identifier les différentes situations et causes, et recenser les éléments clefs dans un outil de suivi
- Envoyer la documentation adaptée et/ou relayer vers d'autres contacts plus spécialisés,
- Réaliser des observations en soirées (recherche des accès, comptage des effectifs, identification des espèces ou enregistrement au détecteur d'ultrasons),
- Participer à la rédaction de comptes-rendus, de courriers et de mails suite aux cas de médiation
- Participer à l'informatisation des données
- Assurer une veille des appels d'offre

PROFIL RECHERCHÉ / QUALITÉS REQUISES

- Formation de niveau bac + 2 minimum
- Permis B exigé, véhicule personnel souhaité
- Connaissances scientifiques générales en écologie et sur les chauves-souris
- Connaissance de la politique publique pour la biodiversité (PNA, DRPNA, N2000, ...) souhaitée
- Connaissance du milieu associatif
- Expérience professionnelle souhaitée
- Expériences chiroptérologiques (reconnaissance à vue et acoustique souhaitée)
- Aptitude au travail en équipe et en réseau
- Rigueur et organisation
- Autonomie, adaptabilité et polyvalence
- Qualités relationnelles, d'écoute et de dialogue, dynamisme
- Maîtrise des techniques de communication orales et écrites (dossiers techniques, courriers, documents de communication)
- Connaissance des outils bureautiques (et PAO appréciée)

CONDITIONS

- CDD de 9 mois, 35 heures hebdomadaires
- Prise de fonction : **Dès que possible**
- Localisation : ROSENWILLER et STRASBOURG (67) avec déplacements en Alsace réguliers. Télétravail possible.
- Rémunération : Groupe C indice 280 de la convention collective « ECLAT » (Base année 2023 : 1 907,50 € brut / mois)

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à adresser par courriel à l'adresse contact@gepma.org à l'attention de Madame la Présidente.

Date limite de candidature : 15 juillet 2024